

Communiqué du 15 septembre 2021

Après la coupure estivale, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire

Le directeur a expliqué que la situation sanitaire à la DRFIP était satisfaisante. En effet, aucun cas positif au COVID n'a été signalé.

Il a rappelé qu'il n'existe pas d'obligation vaccinale pour le personnel de la DGFIP sauf pour ceux qui sont en poste en milieu hospitalier.

Le message du secrétariat général du 9 septembre 2021 a posé le principe selon lequel en cas de fermeture de classe pour les enfants de moins de 16 ans, le parent -dont les tâches ne sont pas « télétravaillables » pourrait bénéficier d'une ASA exceptionnelle. Le DRFIP a ajouté que le service RH ferait une analyse au cas par cas et ferait preuve de hauteur de vue dans l'accord des ASA exceptionnelles.

Télétravail :

Le nouveau protocole de télétravail est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2021.

A ce jour, 268 agents se sont inscrits dans le nouveau dispositif (environ 25% de l'effectif de la DRFIP). Plus de la moitié des demandes de télétravail se rapportent à une quotité d'un à deux jours de télétravail.

Pour l'instant, la direction n'a pas été saisie pour arbitrer les cas de refus de télétravail par le chef de service.

M. DALLES a informé les organisations syndicales de la présentation prochaine d'un bilan du télétravail.

La direction a choisi de laisser le temps à chacun de réfléchir et de se positionner à l'échéance du 1^{er} septembre 2021 au regard de son affectation, des tâches « télétravaillables », du collectif de travail ...

Les membres du bureau de la CFTC restent à votre écoute si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de demandes de télétravail.

Services :

Ont été évoquées les situations des services suivants :

- SIP d'Orléans Sud, dans le cadre du transfert d'une partie des charges du SIP d'Orléans Ouest, au sujet de l'évolution de l'effectif de cette structure ;
- Situation des travaux devant être réalisés sur les SGC de Pithiviers, Montargis et Meung sur Loire. Le SGC de Meung sur Loire a pris possession de ses nouveaux locaux fin août. M. DALLES a insisté sur le fait que les COPIL avec les futurs SGC n'ont pas pu être tenus cet été et ont été reportés en septembre.
- SIE Loiret Est et Loiret et PRS suite au démarrage de l'expérimentation au 1^{er} septembre 2021. M. DALLES a diffusé aux chefs de services concernés une note, datée du 6 juillet dernier, qui détaille le dispositif et apporte des solutions organisationnelles. Les prescriptions de cette note sont appelées à évoluer en fonction du déroulement de l'expérimentation.
- Trésorerie Hospitalière Départementale : les résultats de l'audit demandé par le DRFIP ne lui pas encore été communiqués. M. SALAUN, responsable du pôle GP devait se rendre dans les locaux de la THD en fin de semaine.

L'équipe Locale CFTC DGFIP reste à votre disposition pour toutes demandes de renseignement nécessaire.

TRAVAUX DE LA CITE COLIGNY:

Alors que les agents de certaines administrations en poste sur la cité Coligny ont des informations précises sur la localisation de leur service, les agents de la DRFIP n'ont aucune information précise sur la localisation de leur service.

Interrogé sur le manque de visibilité des agents de la DRFIP sur le sujet, M. DALLES a expliqué que certaines administrations étaient très faiblement impactées. C'est pourquoi la communication est rapide.

En ce qui concerne la DRFIP, rien n'est pour l'instant figé et le projet proposé est en constante évolution. Début septembre, la DRFIP occuperait le bâtiment F1, les bâtiments P1 (entièrement), P2 et P3 (pour partie). Les services implantés sur le bâtiment D ont vocation à déménager.

Dans la mesure où rien n'est encore arrêté, le directeur ne souhaite pas communiquer tant que la situation ne sera pas figée.

Cependant, la Préfète devrait faire parvenir un courrier à chaque agent en poste sur la cité de Coligny afin de communiquer sur les travaux à venir.

Une intersyndicale est mise en place pour tous les agents travaillant à la cité Coligny. Si vous avez des interrogations ou des attentes particulières n'hésitez pas à contacter les membres du bureau de la CFTC.

Les audioconférences avec le DRFIP reprennent leur rythme hebdomadaire. Comme à son habitude, la CFTC DRFIP Loiret vous adressera le compte-rendu de chaque audioconférence.

Parce que l'humain est au cœur de notre action, vous informer rapidement fait partie de notre ADN.

Votre section locale CFTC DGFIP fait son assemblée départementale

le 08 octobre à

l'Union régionale de la CFTC

10 rue Théophile Naudy

45000 ORLEANS.

Vous êtes cordialement invité (e) !

L'Assemblée Départementale nous permettra de vous informer et de discuter sur toutes les actualités de cette année.

Chaque agent a le droit à une assemblée syndicale par an. Le jour pris n'est pas décompté de vos congés.

Pour connaître les modalités d'inscription et le déroulement de la journée, merci de nous contacter par mail à

stephaniemounier@gmail.com

Le repas et les frais de route seront remboursés aux adhérents CFTC DGFIP



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section du Loiret

Agir pour ne pas subir.
